

ABONNEMENT
LE CANADA
Journal Quotidien du Soir.
Un An en Ville \$ 4.00
Un An par la Poste . . . \$ 3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL, Directeur de la Rédaction.

LA VALLEE DE L'OTTAWA
Edition Hebdomadaire du Journal
LE CANADA
ABONNEMENT
Un An en Ville \$ 2.00
Un An par la Poste . . . 1.00

12eme. ANNEE No 184

OTTAWA, SAMEDI 5 SEPTEMBRE 1891

LE NUMERO 2 CENTS

LETRE DE ROME

Depuis quelque temps, les journaux étrangers et la presse locale s'occupent beaucoup des rapports entre le Vatican et l'Italie.

On a dit, un jour, que l'hostilité de M. Crispi contre le Vatican était surtout l'effet du dépit que cet homme d'Etat avait éprouvé de n'avoir pas réussi à faire capituler le Pape.

Aussi tôt arrivé au pouvoir, M. Crispi a eu le mérite de comprendre que la question papale, dont ses devanciers avaient semblé faire fi, était en réalité le côté vulnérable de l'unité italienne.

L'ancien président du Conseil l'avoue assez clairement, quand il écrit que M. Mancini a voulu la triple alliance pour garantir Rome à l'Italie.

En 1881, le prince entra visiblement en coquette avec le Vatican, dont il avait besoin pour agir sur le centre catholique allemand et, en même temps, pour effrayer l'Italie et l'obliger ainsi à se rapprocher de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

En 1881, le prince entra visiblement en coquette avec le Vatican, dont il avait besoin pour agir sur le centre catholique allemand et, en même temps, pour effrayer l'Italie et l'obliger ainsi à se rapprocher de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

En 1881, le prince entra visiblement en coquette avec le Vatican, dont il avait besoin pour agir sur le centre catholique allemand et, en même temps, pour effrayer l'Italie et l'obliger ainsi à se rapprocher de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

En 1881, le prince entra visiblement en coquette avec le Vatican, dont il avait besoin pour agir sur le centre catholique allemand et, en même temps, pour effrayer l'Italie et l'obliger ainsi à se rapprocher de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

En 1881, le prince entra visiblement en coquette avec le Vatican, dont il avait besoin pour agir sur le centre catholique allemand et, en même temps, pour effrayer l'Italie et l'obliger ainsi à se rapprocher de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

En 1881, le prince entra visiblement en coquette avec le Vatican, dont il avait besoin pour agir sur le centre catholique allemand et, en même temps, pour effrayer l'Italie et l'obliger ainsi à se rapprocher de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

En 1881, le prince entra visiblement en coquette avec le Vatican, dont il avait besoin pour agir sur le centre catholique allemand et, en même temps, pour effrayer l'Italie et l'obliger ainsi à se rapprocher de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

En 1881, le prince entra visiblement en coquette avec le Vatican, dont il avait besoin pour agir sur le centre catholique allemand et, en même temps, pour effrayer l'Italie et l'obliger ainsi à se rapprocher de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

pages ecclésiastiques : leurs déclarations peuvent se résumer ainsi : "M. Crispi a beau dire qu'il a en main des documents prouvant que le Vatican a voulu traiter avec lui ; s'il croit qu'on le prend au sérieux il se trompe étrangement."

Et un cardinal très en vue me disait l'autre jour : "Si M Crispi a des documents, qu'il les publie ! Mais vous verrez qu'il n'en fera rien, malgré ses menaces, car la raison bien simple que ces documents n'existent en réalité que dans son imagination."

Ce qui contribua, sans doute, à donner des illusions à M. Crispi et à lui faire prendre ses désirs pour des réalités, c'est que, sur ces entre faites, l'abbé Tosti publia sa fameuse brochure en faveur d'un modus vivendi. Mais ces théories n'engageaient que le savant bénédictin, et si M. Crispi a cru le contraire, il faut voir la preuve qu'il ne connaît pas bien le Vatican. Le président du Conseil s'est imaginé qu'on voulait lui arracher des concessions et se jouer ensuite de lui. Il fut seigneur de lui faire entendre raison à l'endroit de ce qu'il ne voulait pas à Léon XIII de cette duplicité supposée.

J'ai dit que je venais de faire une enquête. Voici encore une importante déposition, que je crois devoir reproduire textuellement.

M. Crispi, que sa nature porte aux extrêmes, n'a jamais eu une juste appréciation des hommes et des choses. Prétendre, comme il l'a fait si souvent, que la question romaine est d'ordre purement intérieur et ne regarde que l'Italie, c'est vouloir fermer les yeux à l'évidence. Il y a des points sur lesquels le Pape lui-même ne peut pas transiger, des renonciations qu'il ne lui est pas permis de faire, le voulait il, parce que ces décisions seraient nulles pour ses successeurs. Léon XIII l'a souvent répété : l'Italie ne peut vivre en paix avec le Vatican, que si elle assure au Pape une position libre et indépendante. Or, la présence à Rome du gouvernement et de la Cour donne à elle au Pape la liberté et l'indépendance ?

Pour en revenir à cet article de la Contemporary Review, qui a fait tant de bruit et qui a attiré à son auteur de si vertes répliques dans la presse française, le Vatican, ne protestera pas, et cela parce qu'il ne croit pas avoir besoin de le faire. Mais la presse italienne n'a pas imité ce silence dédaigneux. La Nazone de Florence, entre autres, développe ce dilemme à propos des documents dont parle M. Crispi.

Si ces documents existent—dit en substance le journal en question,—de deux choses l'une : ou bien le président du Conseil a violé le secret des Notes et des Dépêches du cardinal Rampolla, et dans ce cas il a agi illégalement, au mépris de la Loi des Garanties ; ou bien il a reçu les communications confidentielles de quelque chancellerie amie, auquel cas ladite chancellerie trouvera probablement que M. Crispi n'a guère justifié la confiance dont il fut honoré.

Ainsi, qu'il ait abusé de sa position comme ministre de l'intérieur ou comme ministre des affaires étrangères, le président du Conseil d'ailleurs paraît également répréhensible.

Mais il ne s'agit pas seulement de documents relatifs aux rapports entre le Vatican et le gouvernement, la presse indépendante affirme que, dans les hautes sphères politiques, on accuse M. Crispi d'avoir, en quittant le pouvoir, considéré comme étant sa propriété personnelle des papiers qui étaient le patrimoine de l'Etat et qui, par conséquent, auraient dû rester dans les archives de la Consulta.

A la fin de cette semaine doit se tenir, au Vatican, une réunion qui ne manquera pas d'intéresser vivement tous les amis des arts.

Voici, en quelques mots, ce dont il s'agit : Les Della Robbia, ces illustres maîtres céramistes, avaient exécuté, sur les dessins de Raphaël, les majoliques formant le merveilleux carrelage des Loges, qui entourent, de trois côtés, la cour de Saint Damase. Malheureusement, le temps ayant

fait à comme partout son œuvre de destruction, il finit par ne plus rester qu'un très petit nombre de ces parés artistiques, les autres étant, au fur et à mesure, remplacés par de vulgaires carreaux. Puis, un beau jour, sous le pontificat de Pie IX, on refit, en losanges de marbre gris et de marbre blanc, tout le pavage des Loges de Raphaël.

Les gens de goût souffraient de ce manque d'harmonie entre les modernes installations et les vieilles peintures des parois et des voûtes des Loges, quand le hasard fit retrouver dans les magasins du palais pontifical quelques uns des majoliques exécutés jadis par les Della Robbia. Cette précieuse découverte donna l'idée d'une restauration intelligente, analogue à celle qui venait d'être décrétée pour les salles de l'appartement des Borgia.

Une Commission a été nommée, qui a pour président Mgr Ruffo Scilla, majordome du palais. A la suite d'une première réunion, tenue le 23 juin dernier, M. Visconti fut chargé de faire des recherches dans les bibliothèques Sarti et Corsini, pendant que M. Stevenson fouillait la bibliothèque vaticane, que M. Lesorune traitait à contribution les archives françaises, et que d'autres spécialistes connus, MM. Vespi-gnani, Saitz et Galli, recherchaient, de leur côté, les originaux fameux.

C'est dans la réunion qui va se tenir dans quelques jours au Vatican que les divers membres de la Commission présidée par Mgr Ruffo Scilla feront connaître le résultat de leurs travaux.

L'EXPIATION DE BISMARCK

DU CORRIERE DES ETATS-UNIS : Les correspondances d'Allemagne font un tableau lamentable de la condition physique et mentale à laquelle l'âge et les événements ont réduit le prince de Bismarck.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

que la paix est impossible sans lui. Ce malheureux ne comprend pas que c'est lui qui a rendu la paix impossible, et il souffre cruellement du mal qu'il a engendré. Le supplice qu'il endure à échappé à l'imagination de Dante, qui n'a pas inventé un criminel ayant versé un fléau sur le monde et en étant le premier dévoré. Bismarck voit l'Europe en proie au mal de la guerre, qu'elle ne peut ni faire ni éviter. Il voit toutes les nations s'épuiser en armements, les peuples jeter leurs trésors, le fruit de leurs sueurs, en attendant qu'ils y soient épuisés par la guerre qui sera le produit de la paix armée qui demain peut être sera le gouffre de la guerre ; il voit bouillir la fièvre qu'il a allumée ; il voudrait y plonger, y plonger toujours sa main pour l'attiser encore, et il est là impuissant devant la toute puissance qui lui a été dérobée, et paralysé par une volonté contre laquelle rugit dans son cœur une révolte navrante. Ah ! c'est un supplice terrible, et par moments il a conscience de l'avoir mérité.

Car enfin, il sait très bien que c'est lui, lui seul, qui est responsable du mal des provinces françaises de l'Alsace et de la Lorraine, d'où a jailli et dont s'alimente la flamme de discord qui court dans les veines de l'Europe et qui l'embrasera un jour. C'est lui qui, en fondant son empire, a enfoncé dans ses fondations l'asservissement d'un peuple, c'est à dire le foyer d'un volcan qui fera éruption un jour et l'engloutira, lui et l'empire. Le mal dont il tremble, lui et dont tremble l'Europe aujourd'hui, c'est le volcan qui gronde et remue. Il assiste lui-même non pas seulement à sa mort politique, mais encore à l'écrasement de son œuvre, de cette œuvre qui a été sa vie, qui a été la tâche, qui a été l'erreur, qui a été le crime de sa vie. Son supplice est la logique et la revanche du droit méconnu, du droit nié, du droit foulé aux pieds.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

La postérité ne le connaîtra pas pour un grand homme. Elle ne dira pas qu'il a été un homme de génie, parce qu'il lui a manqué un des attributs essentiels du génie, la pénétration de l'avenir. Il n'a pas compris qu'il était lui-même au monde un principe nouveau, une nouvelle loi ; il n'a pas compris qu'il n'y a plus de domination à fonder sur le droit de conquête, sans l'assentiment des peuples.

AGRICULTURE

RECOMMANDATIONS POUR LA

Prevention des dégâts des insectes

PAR M. JAMES FLETCHER

Entomologiste et botaniste des fermes expérimentales de la Puissance.

(Suite)

2 Bisulfure de carbone.—Quand on sait que la semence est infestée, il y a plusieurs moyens de détruire les insectes qu'elle contient. Le plus employé par les grainiers qui ont tous les appareils nécessaires, est de placer les pois dans un vase fermé et d'y produire de la vapeur de bisulfure de carbone. Ce produit chimique, quand il est exposé à l'air, s'évapore et la vapeur en est si pesante qu'elle descend à travers toute la masse des pois, sur laquelle elle en a placé et détruit tous les insectes qui s'y trouvent. Il suffit d'une petite quantité, 1/2 de livre pour trois quintaux de pois. Pour cela, on met les pois dans une caisse ou un tonneau, qu'on puisse fermer hermétiquement ; on place au dessus des pois un vase peu profond contenant le bisulfure de carbone, remet le couvercle et le laisse parfaitement fermé pendant quarante huit heures. Le bisulfure n'altère en rien la semence, mais il faut s'en servir avec précaution à cause de son extrême inflammabilité. La semence doit ensuite être vidée en plein air et il faut avoir soin de ne pas en approcher la lumière de quelque temps, autrement il se produirait une explosion.

3 Chaleur.—Si l'on place dans un local chauffé les pois renfermés dans des sacs en toile ou en fort papier, les bruches sortent des grains pendant l'hiver et seront morts par le temps où l'on voudra les semer.

4 Saison sautée.—On peut sans perte garder les pois jusqu'à la seconde année après la récolte, les bruches en sortiront la première ; puis l'on pourra séparer les mauvais grains avant le semer.

5 Immersion.—Si, au moment de semer, on trouve que les pois contiennent des bruches et qu'on ne puisse attendre à l'année suivante pour les semer, on peut noyer les insectes en laissant la semence douze heures dans l'eau. Mais il faut mettre en terre ou sécher les pois, dès qu'on les a sortis de l'eau.

TREFFLE. 6. Mouches DE LA GRAINE DE TREFFLE (Clover seed Midge, Cecidomyia leguminicola, Lintner).—Les pertes considérables que cause cette peste dans les districts où l'on récolte la graine trèfle a fait comprendre aux cultivateurs la nécessité d'avoir recours au simple remède que les entomologistes leur conseillaient. Il n'y a qu'à paturer ou à faucher le trèfle avant la fin de juin, époque où la larve de la première ponte atteint toute sa taille et quitte les têtes pour s'enfoncer dans le sol et subir ses autres transformations. Les insectes parfaits de la seconde génération sortent de terre juste au moment où la seconde récolte de trèfle fleurit et les femelles déposent leurs œufs dans les têtes de fleurs. Des œufs sortent des vers roses minuscules qui pénètrent dans les cosses et détruisent les graines. Vers le moment où la graine est mûre, ils quittent le trèfle et s'enfoncent dans le sol pour y passer l'hiver et émerger le printemps suivant juste au moment où le trèfle est en fleur.

II.—INSECTES NUISIBLES AUX ARBRES ET AUX ARBUSTES FRUITIERS. 7. CHENILLES A TENTE (Tent Caterpillars, Clistocampa Americana, Harris, and C. distria, Hubn.).—Les chenilles qui filent les grosses toiles offensantes à la vue que l'on voit trop souvent dans les fourches des branches d'arbres fruitiers et autres, éclosent en mai d'œufs déposés en manchon autour de ramilles des arbres et y ont passé tout l'hiver. Elles grossissent rapidement et en juillet se transforment en insecte parfait, papillon de nuit brun, agile, marqué de deux bandes blanches en travers des ailes. Ces insectes sont si bien connus qu'il est inutile de les décrire plus au long.

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES ! MEUBLES !

Nouveaux et a Grand Marche.

AMUEBLMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COCHER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX. CHEZ

Harris & Campbell.

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITÉ DES ARTICLES QUELLE VEND.

Dix pour Cent de Réduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks.

GRANDE REDUCTION

Sur toutes les TAPISSERIES DOREES PENDANT UN MOIS.

I. F. BELANGER

159 Rue Bank Téléphone No. 92.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Nous manufacturons les toitures suivantes : Toitures "Canada Plate", Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.

Douglass & Haines

234 rue Wellington. Agents des célèbres fournaies "Superior Jewel"

Guide d'Annonces.

NOUVEAUTES ET MODES BRUNSON, GRHAM & Co. 146, 154 Sparks. PIERSON, PIERSON & Co. 44, 51 Rideau. WOODCOCK, JOHN MURPHY & Co. 316, 318 Wellington. E. J. LEDAIN 332 rue Wellington.

LIBRAIRIE P. C. GUILLAUME, York et Sussex. VINS ET LIQUEURS. NEVILLE & Co. 47 Rideau.

C. LEVY, ENCANTEUR, 71 George. HOTELS ET RESTAURANTS. HOTEL ST. LOUIS, 43 et 45 York. LE HUB, 548 Sussex.

BOIS ET CHARBON. O. REILLY & HENRY, Bloc Russell. TOITURES. DOUGLASS & HAINES, 234 Wellington.

BUANDERIE. L. BELANGER, THÉES, 100 Rideau. STROUD & BROS., EPICERIES, 97 Rideau.

J. CASEY, 234 et 96 Dalhousie. CHAUSURES. R. MASSON, 102 Sparks.

MEUBLES. HARRIS & CAMPBELL, Coin de Queen et O'Connell. PEINTURES. J. F. BELANGER, 159 Bank. W. HOWE, Rue Dalhousie.

HORLOGERS. H. NOBLE, 30 Rideau. J. E. TREMBLAY, 113 Rideau.

CHARBOYAGE. LANDRY THOMPSON, Rideau. HARMACIE. BELANGER & Co. Rideau et Nicholas. ASSURANCE. A. C. LAROUCHE, 121 Rideau.

CHAPELLERIE. R. J. DEVLIN, Sparks. PHOTOGRAPHIE. STUBBS, 141 Sparks. J. S. JARVIS, 141 Sparks.

QUINCAILLERIE. E. G. AVERDURE, 69 et 75 William.

CHARBON.

Les Meilleures Qualités de Charbon Bitumineux et Anthracite. Bien Criblé et Tamisé.

O'Reilly & Henry

Bloc Russell, Rue Sparks.

ST. LAWRENCE HOTEL.

BAN DU FLEUVE ST. LAURENT. RIMOUSKI, P. Q. Offrant aux touristes le confort de la vie en famille, belle place de bains, air pur, belles promenades en voiture, promenade en bateau et lieux de pêche. Prix raisonnables pour les familles.

A. ST. LAURENT & Co.

PROPRIETAIRES.

HOTEL SAINT LOUIS

43-45 Rue YORK, OTTAWA. Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et aménagé tout en neuf.

ISRAEL MOREAU,

(Du Montreal House, rue Queen Ouest.) PROPRIETAIRE

LINIMENT GENEAU

36 ANS DE SUCCES. Seul Topique remplaçant le Poinçonné. Seul sans danger ni chute de poil. — Guérison rapide et sûre des Boiteries, Foulures, Ecchymoses, Contusions, Blessures, Morsures, Vessigons, Engorgements de Jambes, Surois, Eparvins, etc. PHIE GENEAU, 375, rue St-Honoré, Paris.

JONG D'OR SOLIDE

25c. pour un Jong valant 2. Ce Jong est fabriqué d'une façon spéciale et est garanti de résister à toute épreuve. Il est garanti de résister à toute épreuve. Il est garanti de résister à toute épreuve.

CATARRH

En vente chez tous les pharmaciens, en dépôt chez M. P. H. HARRIS, 141, rue St-Honoré, Paris.